

# Label Villes Internet 2019 : la Ville de Villejuif récompensée !



**La Ville de Villejuif, pour sa seconde participation, remporte une quatrième arobase, lors de la cérémonie de remise des Labels Villes Internet 2019, qui s'est déroulée le mardi 29 janvier 2019 à la Grande Arche de la Défense.**

Cette distinction vient honorer l'important travail mené par la Municipalité sur les questions liées au numérique. En effet, la Ville de Villejuif est de nouveau récompensée par l'obtention de 4@ (4/5) à l'occasion du palmarès 2019 du Label Villes Internet qui distingue les territoires œuvrant en faveur du développement de l'internet citoyen et du numérique urbain. En 2018, la Ville de Villejuif avait obtenu 3@ pour sa première participation au Label.

« Nous allons continuer à faire de l'outil numérique, un outil efficace au service des Villejuifois. » avait déclaré Franck Le Bohellec, Maire de Villejuif.

Depuis 2014, la Ville de Villejuif a initié une politique ambitieuse en ce domaine :

- **Déploiement du Plan numérique à l'école** : En septembre 2019, toutes les classes de la ville seront équipées de tableaux numériques interactifs. Enfin les classes auront à leur disposition un chariot mobile équipé de tablettes.
- **Bornes informatiques connectées en libre-service** dans les lieux d'accueil : mairie, annexes, médiathèque.
- Via le portail des démarches **mon.villejuif.fr**, la Ville a étendu la possibilité de rendez-vous à l'hôtel de Ville, dans les mairies-annexes et dans les centres de santé.
- Déploiement de la **fibres optique** : A la fin de l'année 2019, toute la ville sera couverte par le réseau Très Haut Débit fibre optique Orange.
- En décembre 2018, la Ville a mis en ligne une **plateforme de troc citoyen** pour échanger ses objets entre habitants. Objectif : redonner une seconde vie aux objets devenus inutiles ou encombrants.
- **Espace multimédia à la M2IE** : 15 postes dont 7 en accès libre, réservés à la recherche d'emploi, la réalisation de CV/ lettre de motivation et à certaines démarches administratives.
- **Accessibilité** : A l'Hôtel de Ville et dans les mairies annexes, des boucles magnétiques portatives sont mises à disposition des personnes sourdes ou malentendantes.
- **Ateliers numériques** pour nos plus jeunes.
- Déploiement des nouveaux **panneaux digitaux**.
- **Modernisation des abris-bus**.

*« Cette quatrième arobase est une reconnaissance supplémentaire du travail mené depuis 2014 » s'est félicité Franck Le Bohellec, Maire de Villejuif, et d'ajouter que « le virage vers le numérique et le digital que j'ai souhaité engager avec mon équipe vise à offrir aux Villejuifois un service public de qualité avec des démarches facilitées ».*

### Contact presse :

Frédérique BRUCKLER

Attachée de presse de la Ville de Villejuif

+33(0)6.12.19.17.83